



Devenez éco-citoyens



Journal
d'information
N° 14
Octobre 2007



www.paysdesvallonsdevilaine.fr

Editorial

Maîtriser nos dépenses d'énergie : l'affaire de tous

Petit par la taille mais grand par l'esprit d'innovation et de modernité, le Pays des vallons de Vilaine est l'un des plus avancés du département en matière de développement durable et d'encouragement à la diffusion des énergies renouvelables. C'est ce qui lui a valu de figurer parmi les pionniers du programme européen Practise, qui vise à établir un véritable code de bonne conduite dans ce domaine.

C'est aussi ce qui a conduit vos élus à missionner "Espace Eolien Développement", un cabinet d'études reconnu nationalement, pour établir le diagnostic préparatoire à la rédaction d'un Schéma de développement éolien.

Dans le même esprit, le pays s'est penché sur l'étude d'un Plan de paysage qui figurera parmi les grandes orientations de notre futur Schéma de cohérence territoriale (Scot).

Remarquons que ces études, qui mobilisent les élus et la société civile, procèdent toutes d'une même démarche participative et citoyenne, qui fait la force des décisions prises.

En attendant, c'est aussi à chacun d'entre nous, à l'échelle de notre vie quotidienne, qu'il appartient de mettre en pratique les gestes respectueux de l'environnement. Bons pour la planète, ils sont les garants de notre confort et de notre qualité de vie au pays.

Jean-Pierre Letournel, président de la commission environnement

SOMMAIRE

- Page 2
La culture pour tous
- Pages 4 & 5
Devenir éco-citoyen
- Pages 6 & 7
Regards croisés sur...
- Page 8
Vos événements
- Dans ce numéro :
Un questionnaire sur l'énergie



A détacher, un ancrat central sur les sorties et rendez-vous du 1 octobre au 31 décembre



brèves

Le chiffre : 2

Ce sont les 2 premières éoliennes du pays qui tournent à La Noë-Blanche depuis cet été. Des permis de construire ont également été déposés pour 15 autres machines, ce qui va permettre de couvrir les besoins en électricité de 28 000 habitants (hors chauffage).

Salon de l'habitat



2000 visiteurs sont venus rencontrer les professionnels locaux de la construction lors de la seconde édition du salon de l'habitat (les 26 et 27 mai derniers à Bain-de-Bretagne). Un franc succès pour cet événement organisé par l'Union des artisans et commerçants de Bain-de-Bretagne (Uacib) avec l'appui du Pays des vallons de Vilaine.

La recyclerie à Bain

Depuis son ouverture il y a six mois, la recyclerie a permis de valoriser 21,5 tonnes de déchets par ré-emploi, en évitant ainsi de les envoyer en centre d'enfouissement. Ouverture les mercredi et samedi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Château-Gaillard fait peau neuve



La zone d'activités de Bain-de-Bretagne située sur les bords de la route nationale Rennes-Nantes va faire l'objet d'une requalification. La Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon a décidé d'engager, suite à plusieurs études portant sur la gestion de la circulation, la compatibilité des activités et le traitement paysager, d'importants travaux de réaménagement, avec le soutien du Département et de la Région (contrat de pays). Au programme, des liaisons piétonnes sécurisées, un nouveau giratoire, un plan de circulation révisé, une signalétique homogène et surtout un "repayagement" global du site qui représente près de 78 ha. L'opération devrait démarrer en fin d'année. Le Pays des vallons de Vilaine souhaite étendre ce type de projet à l'ensemble des zones d'activités du territoire.

Culture populaire

Tout au long de l'année, les initiatives se déploient pour constituer une véritable offre culturelle sur l'ensemble du territoire. Petit tour d'horizon.

L'été n'était pas vraiment au rendez-vous. Pourtant, le dernier vendredi de juin, les trois coups ont été donnés au théâtre de verdure de Pancé. Au cœur du Tertre gris, 200 spectateurs ont assisté à la représentation proposée par la troupe "l'Arrache-rire". Accès, stationnement, mise en lumière, tout est prévu pour que cet équipement accueille de nombreuses animations sous réserve de météo clémente ! Autre initiative :

"créée il y a un an, la Marzallune est un café culturel, équitable et solidaire, né de l'idée qu'il était possible de diffuser des spectacles culturels en zone rurale et dans des lieux insolites", explique Arnaud Gadbin, président de l'association. Plus de 200 spectateurs ont assisté, en mai, à l'ouverture du café itinérant "Débit de Paroles". Petites représentations de théâtre, lectures, contes, "spoken word", spectacle pour enfant et exposition photographique d'artistes et artisans locaux se sont ainsi succédés en mêlant talents amateurs et professionnels du pays (notamment la troupe "les Délires" de Guichen et l'association "la Bidouille" de Ercé-en-Lamée) et d'ailleurs. *"Ce café, c'est une marmite pour réunir toutes les initiatives et les talents"*.

A Saint-Senoux, la première édition du festival des P'tits LézArts, dimanche 3 juin, a réuni plus de 1900 spectateurs dans une ambiance gaie et colorée. *"Le temps d'une journée, l'espace Glenmor a accueilli les familles dans un décor enchanteur où l'on pouvait rencontrer épouvantails, insectes et animaux de tous poils, fleurs géantes, et tant d'autres petites merveilles"*, raconte Delphine Hinry, initiatrice du projet. Rendue possible grâce aux 140 bénévoles, cette fête familiale devrait être reconduite dans deux ans. Elle vient compléter l'offre culturelle locale,



L'équipe de l'Arrache-rire au théâtre de verdure

déjà enrichie ces dernières années avec le festival de théâtre jeunes, Festi'drille, porté par la MJC de Guignen, et qui a fêté en 2007 sa troisième année d'existence.

L'action culturelle de Bain-de-Bretagne va bien au-delà du festival West Country. Sur toute l'année, une trentaine d'associations culturelles multiplient les initiatives. "Lac en fête" a permis la rencontre d'artistes d'univers variés, du théâtre contemporain (Act'a Bain) à la musique (Bain de culture et Opus 17) en passant par le cinéma et le dessin assisté par ordinateur... *"La commune met beaucoup d'énergie à soutenir les initiatives des associations"*, souligne Anne-Marie Guillaume, adjointe à la culture et présidente de la commission du pays. *"Le Carnaval a été ainsi l'occasion de créer du lien entre les quartiers et l'affiche du concert d'octobre est plus que prometteuse !"*

Ces quelques exemples témoignent des nombreuses initiatives menées sur le territoire. C'est parce qu'il y a une réelle dynamique que les élus ont décidé de prendre en main le soutien aux acteurs culturels. C'est dans cette continuité que le schéma de développement culturel, réalisé en 2006, et dont l'une des premières actions est la communication des événementiels avec l'agenda des manifestations, devrait être amplifié.

EXPRESSION

Elargir le débat

Vous n'êtes pas sans savoir qu'aujourd'hui la préoccupation des maires va au-delà de la commune. Ils ont en effet des engagements et des responsabilités plus larges puisque ces mêmes maires pilotent, le plus souvent, les institutions au niveau de la communauté de communes, jusqu'au pays.

Les enjeux sont donc importants. Fort de ce constat le débat s'élargit et des questions apparaissent, auxquelles les maires sont appelés à répondre : continue-t-on à accueillir des habitants ? Quels moyens de transports pour demain ? Ou encore, quelle identité économique ? C'est sur ces réflexions que le Conseil de développement souhaite attirer votre attention en vue des prochaines élections municipales.

Faites élire vos entreprises favorites

Avec le "Challenge des entreprises des vallons de Vilaine", c'est le moment de faire connaître les entreprises installées près de chez vous qui méritent d'être reconnues pour leur dynamisme économique, leur implication dans la vie locale, leurs bonnes pratiques environnementales, solidaires ou sociales.

Après le succès de la manifestation organisée pour les jeunes chefs d'entreprise à Baulon en septembre 2006, l'Espace entreprises et ses partenaires, collectivités territoriales, chambres consulaires, plate-forme d'initiative locale et clubs d'entreprises, lancent le challenge des entreprises des vallons de Vilaine. Près de mille entreprises (ou groupements d'entreprises) implantées sur le territoire, seront ainsi conviées le jeudi 15 novembre à la remise de trois prix. Le prix de la jeune entreprise récompensera une entité créée ou reprise depuis moins de trois ans qui fait preuve d'innovation ou d'originalité dans son activité ou sa mise en œuvre. Le prix du développement durable sera décerné à une entreprise respectueuse de l'environnement, qui affiche des démarches socialement responsables et présente de bons résultats économiques. Le prix de la dynamique locale sera remis à un candidat reconnu pour son implication dans la vie locale et dont l'activité contribue au dynamisme du territoire. Enfin le jury se réserve la possibilité d'attribuer un prix "coup de cœur".

Un appui local aux petites entreprises

Cette démarche de soutien s'adresse en priorité aux petites entreprises pour leur permettre de s'approprier des informations sur les ressources et réseaux économiques

A vous d'agir

En tant que clients, salariés ou voisins, vous êtes au plus proche des artisans et commerçants locaux. Parce que vous mesurez l'intérêt des actions qu'ils mènent, vous pouvez les convaincre de concourir !

Les dossiers de candidature sont à remettre au pays avant le 15 octobre 2007. Ils peuvent être retirés sur place ou téléchargés sur le site du pays :

espace-entreprises@pasydesvallonsdevilaine.fr

Les entreprises ont reçu l'affichette du challenge



locaux, de mieux connaître les services et les accompagnements dont elles peuvent disposer et surtout, pour les plus jeunes, de sortir de leur isolement et de tisser des liens avec les différents acteurs locaux. Cette initiative a aussi pour objectif de faire connaître aux habitants du pays les savoir-faire et les pratiques innovantes des artisans, commerçants et autres entreprises de leur territoire.

Chaque lauréat bénéficiera d'une campagne de communication liée à l'événement, notam-

ment d'un vidéo reportage. La soirée du 15 novembre marquera le début d'une série d'actions en faveur du tissu économique local : organisation de visites d'entreprises remarquables du point de vue du développement durable, participation à un forum, blog dédié aux échanges de services ou d'informations de proximité, magazine d'actualité...

L'Espace entreprises affirme ainsi sa vocation de devenir un lieu d'animation du tissu économique local.

Contact : Claire Sourget 02 99 57 08 83, espace-entreprises@pasydesvallonsdevilaine.fr

Espace entreprises : deux ans déjà

Depuis la création de l'Espace entreprises au sein du Pays des vallons de Vilaine, plus de 200 entretiens approfondis ont été réalisés avec des candidats à la création ou à la reprise d'entreprise. Durant le premier semestre 2007, une cinquantaine de rendez-vous ont été ainsi l'occasion pour les porteurs de projet d'évaluer leurs motivations, leurs chances de réussite et de connaître les services d'accompagnement qui pouvaient les appuyer dans leur démarche. L'Espace entreprises a aussi assuré 165 entretiens téléphoniques en 2006 et 80 sur le premier semestre 2007. Une quarantaine de projets ont ainsi abouti à la création ou à la reprise d'entreprises, et ce plutôt dans le domaine artisanal (bâtiment et secteur alimentaire).

A retenir

Prochaines réunions d'informations :

Les lundi 22 octobre, 19 novembre et 17 décembre à la Maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal, ZA La Lande rose à Guichen.

Ateliers créateurs :

Les mardi 25 septembre et mardi 27 novembre à la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon, 42 rue Sabin à Bain-de-Bretagne.

S'inscrire au 02 99 57 08 83.



Devenez éco-citoyens

En toutes saisons, il est possible d'être économe, de faire du bien à son porte-monnaie et à la planète en gardant un bon niveau de confort.

Suivons les conseils du Ciele (Centre d'information sur l'énergie et l'environnement). Quelque soit le système de chauffage, le premier réflexe est de veiller au bon entretien de sa chaudière ; c'est une obligation légale et surtout le moyen d'obtenir une meilleure combustion, donc un meilleur rendement en polluant moins.



Une conduite agressive entraîne jusqu'à 40 % de consommation en plus

Si la question du remplacement de l'installation se pose, il est intéressant de se renseigner sur les nouvelles technologies, même dans les énergies traditionnelles. Avec à l'esprit, une idée simple : augmenter la température de la maison d'un degré se traduit mécaniquement par une hausse de 7 % de sa consommation. La pose d'un thermostat d'ambiance programmable peut faciliter le contrôle de la température de confort.

Il n'est pas interdit non plus de s'orienter vers les énergies renouvelables, comme de choisir un chauffe-eau solaire en complément d'une chaudière, ou de penser à installer des panneaux photovoltaïques si l'on doit rénover sa toiture.

L'isolation de la maison est un point clé. S'il s'agit d'un nouveau bâtiment, il doit au minimum respecter la réglementation thermique 2005. Dans une maison ancienne,

il est aussi intéressant de faire un bilan thermique et de vérifier que son isolation est toujours efficace.

Dans tous les cas, des aides ont été mises en place, notamment sous forme de crédit d'impôt (lire ci-contre).

Quand on décide de construire sa maison, il est intéressant de respecter les principes d'une architecture climatique. Ce sont des règles de bon sens : orientation au sud, matériaux favorisant les échanges thermiques... Ne pas hésiter à investir dans une très bonne isolation : l'effort financier consenti à l'investissement se traduit par de fortes économies de fonctionnement. Certaines banques accordent d'ailleurs un coup de pouce financier pour favoriser les projets en matière de développement durable.

Les bons gestes au quotidien

Dans la vie de tous les jours, certains réflexes permettent aussi de réduire la consommation d'électricité : par exemple, en évitant les veilles inutiles (décodeurs, magnétoscopes...), en adaptant la puissance d'éclairage à l'utilisation et en choisissant des lampes à basse consommation plutôt que les halogènes. Si l'on a besoin de changer son lave-linge, son réfrigérateur ou son lave-vaisselle, la lecture de l'étiquette énergie permet de choisir un matériel de première catégorie (A, A+ ou A++) qui procurera des économies dès la première année.

Les économies d'eau sont également faciles à mettre en oeuvre. En priorité, on vérifiera l'absence de fuites et on choisira une chasse d'eau à double réservoir, une douche plutôt qu'une baignoire, et de s'équiper d'une douchette économe (mousseur).



L'utilisation d'une lampe basse consommation

La récupération des eaux de pluie, au moins pour le jardin, est également un bon geste. Toujours au chapitre des bonnes habitudes, au volant, il est préférable d'adopter une conduite souple, d'éviter les trajets courts qui sont les plus polluants et que l'on peut remplacer par les modes "doux" comme les transports en communs, le co-voiturage, la bicyclette ou la marche à pied...

Produire de l'énergie au pays c'est possible

Jouant pleinement son rôle pour encourager ces nouveaux comportements, le Pays des vallons de Vilaine s'engage aussi dans la production d'énergie.

Les agriculteurs réfléchissent à l'exploitation de la biomasse* (en particulier les déchets verts) pour produire du méthane. Certains se sont regroupés pour entretenir et valoriser les haies bocagères qui fournissent du bois pour les chaudières.

Un diagnostic a été engagé pour connaître les bases d'un futur schéma éolien.

points de vue



Les éoliennes arrivent !

L'installation de cinq éoliennes, sur le site de la Nourais, unit depuis juillet les deux communes de la Noë-Blanche et de Grand-Fougeray. Il y a trois ans le cabinet P et T Technologie a repéré le site et a organisé les consultations des populations concernées. Des enquêtes poussées ont été menées, portant sur de très nombreux aspects : flux migratoires des oiseaux, lignes utilisées par l'aviation civile et militaire, impact sonore et visuel, préservation du paysage et du patrimoine... Des visites sur des sites de Plouha (22) et de Bouin (44) ont été proposées à toutes les personnes intéressées. "Les chiffres ont parlé" souligne Pierre

Bourdeau, maire de la Noë-Blanche. Les habitants ont compris que l'exploitation de ressources gratuites comme le vent permettrait dans l'avenir de maintenir leur niveau de confort tout en protégeant l'espace et les ressources naturelles".



en remplacement d'une ampoule 100 W économise 5€ par an

Confié au bureau d'études "Espace éolien développement", il s'inscrit dans la continuité du Schéma éolien régional. Selon Grégoire Durand, responsable du bureau d'études, "la Région a décliné son schéma dans un guide de bonnes pratiques destiné aux collectivités ou aux producteurs d'électricité. Le pays nous a sollicités pour définir une Zone de développement éolien en dehors de laquelle il sera impossible d'implanter des machines. Notre étude prend en compte les conclusions du cabinet de paysage "Vu d'ici", qui a également réalisé le volet paysager du Schéma de cohérence territoriale mais aussi de tous les aspects réglementaires, environnementaux, patrimoniaux, propres aux pays. Parmi les zones d'études, La Noë-Blanche (avec Grand-Fougeray) produirait 10 mégawatts, Pléchâtel pourrait recevoir quatre machines (soit une production de 3,2 mégawatts), Teillac (sur un projet encore contesté), 10 mégawatts également, enfin Lalleu, six mégawatts. Sans couvrir la totalité des besoins, ce serait un réel progrès vers l'indépendance énergétique."

Un pays modèle

Choisi par le Conseil général comme l'une des deux collectivités les plus avancées dans le cadre des contrats eau paysage environnement, avec la Communauté de communes de Bretagne Romantique, le pays participe à un programme européen d'encouragement aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables. Practise, c'est le nom de ce programme, réunit l'Ille-et-Vilaine et les villes de Ploesti (Roumanie), La Corogne (Espagne) et Alessandria (Italie) pour favoriser les échanges d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques sur l'ensemble des territoires.

Dans une première étape, l'association Aile (Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement) a été chargée d'établir un état des lieux et dégager des pistes d'action. Deux conseillers en économie d'énergie ont été recrutés. Sur le Pays des vallons de Vilaine, Jérôme Rannou apporte son appui technique aux communes pour tous leurs projets de rénovation et de gestion de leur parc immobilier comme de constructions neuves (installation d'un réseau de chaleur, récupération d'eau de pluie, liaisons piétonnes pour des modes de circulation en site propre...).

Ensuite, des actions de sensibilisation vont être lancées par le Ciele auprès des différents publics : agriculteurs, communes, grand public, scolaires...

Une large consultation a été lancée

Comme vous avez pu le constater, une enquête, menée sur trois ans, vous est proposée dans ce numéro. Elle permettra de faire le point sur vos connaissances et vos pratiques dans le domaine des économies d'énergie. Ne manquez pas d'y répondre, (enveloppe T ci-jointe) il y a quelques surprises à la clé ! Par exemple, le réchauffement climatique signifie-t-il, à vos yeux, le rallongement des périodes estivales ou

l'accentuation des risques climatiques ? Quels sont les acteurs les plus influents dans la maîtrise de la consommation d'énergie : l'assemblée nationale, la communauté de communes ou... vous-mêmes ? Combien de pétrole gagnerait-on si 1000 personnes choisissaient le co-voiturage ? Si tous les particuliers se dotaient de deux panneaux solaires, quelle serait l'économie d'énergie ? Réponses dans les prochains numéros !

* Matières végétales

Où s'informer ?

Quel que soit le thème que vous souhaitez aborder en matière d'économies d'énergie, de chauffage et de développement durable (isolation, matériaux, équipements...), contactez le Ciele qui répondra à vos questions.

Numéro unique pour la Bretagne : 0 820 820 466 (0,12€ TTC/mn à partir d'un téléphone fixe), du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Aides fiscales

- TVA au taux réduit de 5,5 % sur les travaux d'isolation, la fourniture et l'installation d'un appareil de régulation et de programmation
- Crédit d'impôt de 50 % du coût du matériel (chauffe-eau solaire, système solaire combiné, photovoltaïque, bois, pompe à chaleur), 25 à 40 % sur l'isolation des parois et le calorifugeage des tuyaux, de 15, 20 à 40 % pour le remplacement des chaudières
- Subvention de l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) pour l'isolation thermique et acoustique, pour l'installation d'un appareil de régulation et de programmation, la rénovation de l'installation de chauffage.



Voyage en terre d'innovation environnementale

Elus, techniciens et associations du pays ont participé au mois de juin à un voyage en Suisse et en Allemagne (dans le Bade Württemberg) pour découvrir sur place des exemples d'urbanisme durable et de production d'énergies douces. Sur plusieurs exploitations agricoles visitées, les "énergiculteurs" ont abandonné les productions traditionnelles au profit du méthane élaboré à partir de la biomasse. "Cette démarche nous a fait prendre conscience que nous disposons d'un véritable gisement à partir des lisiers. Les installations de panneaux photovoltaïques ont atteint une dimension industrielle et le land du Württemberg assure ainsi 11% de ses besoins avec une durée d'ensoleillement inférieure à celle de la Bretagne" explique Gilbert Ménard, maire du Sel-de-Bretagne. Grâce à l'utilisation de matériaux innovants et à des techniques de conception réfléchies, certaines constructions suisses obtiennent le label Minergie, pour une consommation de 42 kWh/m²/an quand on constate un niveau de 200 kWh/m²/an en France".

Tourisme et Patrimoine

Le petit patrimoine bâti a fait l'objet d'un recensement sur 12 communes : Bain-de-Bretagne, Bourg-des-Comptes, Crevin, Guichen-Pont Réan, La Couyère, La Noë Blanche, Laillé, Lassy, Le Sel-de-Bretagne, Messac, Pléchâtel et Saint-Senoux. Travail effectué par Aline Ruhant, stagiaire employée par le Pays des vallons de Vilaine pendant cinq mois. Grâce à la participation active des élus ou acteurs locaux ainsi que des propriétaires privés, une base de données a été réalisée permettant de connaître le petit patrimoine bâti et son état de conservation (base consultable sur demande, en mairie). N'hésitez pas à nous contacter pour l'enrichir ou y apporter des modifications. Forte de cette expérience, la commission tourisme et patrimoine espère compléter ce travail et le poursuivre sur les communes restantes. Nicole Keribin, présidente de la commission tient à remercier tous les participants.

Vers de nouvelles offres de transport sur le pays

Nous sommes dépendants de l'automobile et le trafic augmente, avec ses conséquences. En dehors du réseau Illenoo et du train, il n'existe pas d'autres moyens de déplacement sur le territoire. Ceci est facteur d'inégalités croissantes. C'est pourquoi les deux communautés de communes, qui ont la compétence transport, lancent en cette rentrée une mission sur la faisabilité d'une offre de transport locale supplémentaire et sa mise en œuvre opérationnelle, dont le pays sera le coordinateur.

Contact : Acsor (02 99 57 03 80)

Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon (02 99 43 70 80)

Portes ouvertes à la maison intercommunale le 20 octobre



Après l'inauguration des nouveaux locaux de la Communauté de communes de moyenne Vilaine et Semnon au mois de mai dernier, c'est au tour de l'Acsor d'ouvrir les portes de l'extension de la maison intercommunale. Vous êtes conviés à visiter les nouveaux locaux intégrant des préoccupations environnementales et à découvrir les activités du Pays, du Smictom, de l'Acsor et de Ouest 35 le samedi 20 octobre de 9h à midi et de 14h à 18h. MAISON intercommunale, 12 rue Blaise Pascal, ZA de la Lande rose à Guichen

Regards croisés sur ...



Le CAT prochainement certifié ISO 14 001

Déjà certifié ISO 9001 pour sa pépinière, le CAT de Bain de Bretagne devrait obtenir très prochainement la certification ISO 14 001, la norme environnementale, pour ses cinq établissements : le CAT, l'entreprise adaptée, la résidence, le service d'accompagnement à la vie sociale et l'accueil de jour. Depuis l'origine, l'association "Notre avenir", qui gère ces établissements, a manifesté son intérêt pour des préoccupations humanitaires

comme l'atteste son activité de torréfaction du café sous le label Max Havelaar (commerce équitable). "Avec l'aide d'Audrey Gruel, titulaire d'un master en environnement, qualité, sécurité, l'établissement s'est engagé dans la certification environnementale. Il met l'accent sur la recherche d'économie des ressources et sur la formation des personnes, y compris des handicapés employés par l'association" précise Yves Thébaud, directeur.

Tresboeuf : prendre conscience de notre responsabilité...

En arrivant en 1981 dans ce qui était une ancienne étable, Jean-François Graugnard et son épouse Catherine ont d'abord isolé le bâtiment avec des cartons et de la moquette de récupération. Fin des années 90, avec l'apparition de nouveaux matériaux sains, ils ont utilisé des "biobriques" pour construire deux pièces supplémentaires et ont mis en œuvre du liège, de la laine de chanvre et des panneaux de cellulose pour isoler.

Produisant leur électricité d'abord avec deux petites éoliennes, la famille installe en 1997, 9m² de panneaux photovoltaïques reliés au réseau EDF. En 2002, elle s'équipe d'une chaudière à bois déchiqueté, utilisant les ressources du bocage local. La chaudière alimente le chauffage central et la production d'eau chaude avec un ballon mixte relié à un chauffe-eau solaire. Au niveau de l'eau, trois cuves de 3000 litres assurent la récupération d'eau de pluie utilisée pour le lave-linge, l'arrosage, etc. Des toilettes sèches permettent



une grande économie d'eau et participent au compost au jardin. Les eaux de rejet de la maison sont, elles, retraitées par des bassins en phytoépuration.

Les bilans sont très positifs : pour dix ans, la consommation totale d'électricité EDF n'atteint pas 5000 kW, la facture de bois pour le chauffage et l'eau chaude d'une maison de cinq pièces s'établit à moins de 700€ pour l'année et la consommation d'eau est inférieure à la moitié de la moyenne nationale. "Mais plus qu'un raisonnement économique, l'important c'est de prendre conscience de notre responsabilité", conclut Catherine Graugnard.

les économies d'énergie

Une maison (énergiquement) autonome à Lalleu

"L'énergie la moins chère et qui émet le moins de gaz à effet de serre est celle que l'on ne consomme pas", souligne Didier Massy. Il est propriétaire d'une maison qui lui "rapporte" une centaine d'euros chaque année, tout en évitant l'émission de quelques tonnes de CO₂, grâce à l'utilisation d'énergies douces. Avec ses murs de près d'un mètre d'épaisseur, le bâtiment, un ancien corps de ferme déjà bien isolé, a été doublé de liège en granulés. Le chauffe-eau solaire, alimenté par 5m² de panneaux "assure, même en hiver (avec un appoint), 100 % de l'eau chaude nécessaire pour notre famille de quatre personnes". Grâce à l'installation de 12m² de panneaux photovoltaïques, "je revends à EDF 2400 watts alors que nous en consommons 1800 par an".



La pompe à chaleur air-eau, avec un récupérateur de chaleur dans la cheminée et une chaudière à gaz en cas de pointe de froid, assure le chauffage. L'eau de pluie est utilisée, après filtrations "pour tous les besoins ménagers, y compris la boisson". L'éolienne sur le puits actionne un goutte-à-goutte qui arrose un jardin écologique, bien sûr, fierté de la famille qui collectionne les plantes rares.



Laillé : la recherche de l'équilibre

"Le développement durable c'est aussi permettre à toutes les familles qui souhaitent s'installer chez nous de pouvoir construire leur maison

dans les limites de leur budget. Il y a un équilibre à trouver entre les indications du cahier des charges et notre volonté de mixité sociale", explique Dominique Aubin, adjoint à l'urbanisme de Laillé, présentant le projet de ZAC du Chemin vert. Sur 25 ha, 365 logements, individuels et collectifs, formeront un nouveau quartier "assurant une qualité de vie au quotidien". Les arbres, haies et bosquets seront préservés, des chemins permettront aux habitants de rejoindre à pied ou à vélo le centre bourg. Des noues engazonnées assureront une meilleure gestion des eaux pluviales (en évitant les ruissellements), l'éclairage public sera variable en fonction de l'importance des voies.

L'hôpital de Bain a choisi le bois

L'Hôpital Saint Thomas de Villeneuve, à Bain-de-Bretagne, spécialisé dans la prise en charge gériatrique, regroupe trois secteurs d'activité : un secteur sanitaire avec des soins de suite, de la médecine et une unité de soins palliatifs qui peut accueillir 130 patients. Un deuxième consacré aux personnes âgées dépendantes pouvant recevoir de manière temporaire ou permanente 252 résidents. Enfin, un troisième secteur dédié aux adultes handicapés et aujourd'hui aussi aux adultes handicapés vieillissants.

Pour cet établissement qui accueille donc de manière permanente 430 personnes, et au delà des contraintes sanitaires (maintien d'une température à 23° dans les chambres, obligation de disposer de climatisation mobile), il



devenait urgent de maîtriser les dépenses d'énergie. "Il nous fallait trouver une solution intelligente nous permettant de participer aux objectifs de développement durable de la région afin d'obtenir la norme Haute qualité environnementale® pour l'hôpital. C'est ainsi que nous avons retenu la solution de la chaudière bois" nous explique Raymond Nouët, Directeur technique et logistique à l'hôpital.

Remarquables arbres

Le chêne de Breslon à Pléchâtel



"La légende dit que le Chêne de Breslon fut planté en mai 1598 lors du passage du roi Henry IV à Bain, le roi revenant de signer l'édit de Nantes s'arrêta pour y coucher." Telle est l'explication qui accompagne ce magnifique chêne que l'on peut admirer à proximité des landes du même nom.

Les ragosses



La taille des arbres en ragosse est une technique traditionnelle répandue sur le territoire du Pays des vallons de Vilaine, qui façonne notre paysage. Elle consiste à pratiquer des élagages successifs des arbres, leur donnant une allure particulière que l'on remarque notamment l'hiver.

Les cyprès chauves à Bourg-des-Comptes



C'est sur le site de la Courbe que l'on rencontre ces arbres situés sur un terrain appartenant au Conseil général et protégés par la commune au titre des espaces boisés classés. Nommés *chauves* car ils perdent leurs feuilles en hiver - contrairement à la majorité des conifères - ces arbres ont des racines qui leur permettent de survivre en milieu marécageux.

Journées dans la nature : 6 et 7 octobre 2007

C'est au site du Tertre Gris que se déroule *Une journée dans la nature*. Cet événement régional annuel est désormais un rendez-vous incontournable entre le patrimoine naturel breton et le grand public. En exclusivité sur le site cette année : acrobanc, visite libre du parc animalier de la Halte du Volcan, randonnée kayak, VTT et équestre, spectacles culturels au théâtre de verdure, initiation à l'aquarelle, exposition artistique dans un musée de plein air... Sans oublier les rendez-vous avec le guide qui vous fera



goûter les plantes du Tertre Gris, aux qualités gustatives et médicinales surprenantes, ou vous fera découvrir la faune et la flore d'un milieu naturel encore préservé.

Réservations et renseignements :

Syndicat d'initiative de Bain-de-Bretagne au 02 99 43 98 69 ou www.journee-nature.com ou www.paysdesvallonsdevilaine.fr/accueil.php

16^{ème} salon Ille et Bio à Guichen



Les 13 et 14 octobre, à l'espace Galatée de Guichen, "Le Monde se réinvente" autour de l'agriculture biologique, du jardinage, de l'alimentation, des énergies renouvelables, de l'habitat écologique, de la santé et des

solidarités. Les visiteurs de tous âges, simples curieux comme citoyens et consommateurs avertis auront le loisir de découvrir 260 exposants, 25 conférences, 30 animations et démonstrations. Toujours dans une ambiance conviviale, les questions cruciales d'avenir interpellent les uns, tandis que d'autres sont plus attirés par les plaisirs du palais, par le jardinage écologique ou la découverte de la "ferme Ille et Bio". Plusieurs espaces sont à découvrir : l'espace bien-être, l'espace éducation, la scène animée, le bar à parlottes, la gestion des déchets et le jardin. www.illeetbio.org ou 02 99 57 38 11.

Scènes au logis à Chanteloup

La 9^{ème} édition des spectacles de théâtres et chansons organisés par Campagn'art se tient les 16, 17 et 18 novembre dans huit maisons de Chanteloup. Les vendredi et samedi, de 20h00 à 00h00, voisins, famille, amis ou anonymes se retrouvent chez l'accueillant pour deux spectacles ; un entracte est prévu pour un moment d'échange et de convivialité, chacun pouvant amener tartes, gâteaux et boissons.



Le dimanche, l'association donne rendez-vous pour une grande fête publique ! Un conseil, réservez car les maisons ne peuvent accueillir que 40 à 70 personnes ! Contactez la présidente, Sylvie Marchand au 02 99 44 01 29 ou Jean-Paul Perrot au 02 99 44 11 30.

mémos

Café itinérant La Marzallune

Le vendredi 26 octobre à partir de 18h, les associations la Bouilloire et la Marzallune organisent une soirée de soutien pour l'ouverture d'un local d'aide à la création, à l'Atelier, 14 place Henri IV à Bain-de-Bretagne. Sont prévues des expositions, dont Eric Salcedo, sculpteur ferrailleur, de la musique, des boissons équitables et une petite restauration.

A court terme, ce local devrait être un lieu de résidences d'artistes et d'expression culturelle.



Participation : 2€.

Renseignements : Eric Salcedo - 06 12 92 26 68.

Debout sur le Zinc en concert

Le vendredi 12 Octobre à 20h30, salle des fêtes de Bain-de-Bretagne, le septuor français originaire de la région parisienne et formé en 1997, Debout sur le Zinc, propose de la chanson-rock, du folk, de la musette et des sonorités tsiganes. En première partie le groupe bavais Bernie et ses amis. Renseignements et réservations au Syndicat d'Initiative de Bain-de-Bretagne au 02 99 43 98 69, et billetteries Fnac et Carrefour.

Solo dell' Arte !

Philippe Fagnot du Théâtre de l'Elixir, déjà bien connu des Bourgcomptois, est en spectacle au Château du Boschet avec un spectacle présentant les personnages principaux de la Commedia dell'arte. Arlequin, Brighella, Capitan, ou encore Polichinelle apparaîtront vêtus de leur masque et leur costume coloré pour de courts monologues. Programme complet du Château du Boschet au 02 99 05 63 67 ou <http://perso.orange.fr/leboschet>



Prochain numéro de Destination dans vos boîtes aux lettres en Janvier 2008

Pays des Vallons DE VILAINE

12 rue Blaise Pascal, ZA de la Lande Rose, BP 88051, 35580 Guichen, Tél. : 02 99 57 08 73, Fax : 02 99 57 37 10, Mél : accueil@pays-vallons-de-vilaine.org

Dépôt légal : Janvier 2007, ISSN 1763-7422, 21 000 exemplaires, Directeur de la publication : Joël Sieller, Co-directeur de la publication : Freddy Thibureau, Coordination : commission communication du Pays des vallons de Vilaine,

Rédaction : Communiqués Ecrits journalistiques, Crédit photos : illustration p.4 © Air Breizh, focus, page 7 © Vu d'Ici,

Conception Graphique : Com'In, Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine. Imprimé avec des encres à bases végétales sur papier recyclé certifié écolabel européen.

